

L'ÉTIQUETTE-ÉNERGIE POUR APPAREILS DE RÉFRIGÉRATION ET CONGÉLATEURS À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2021

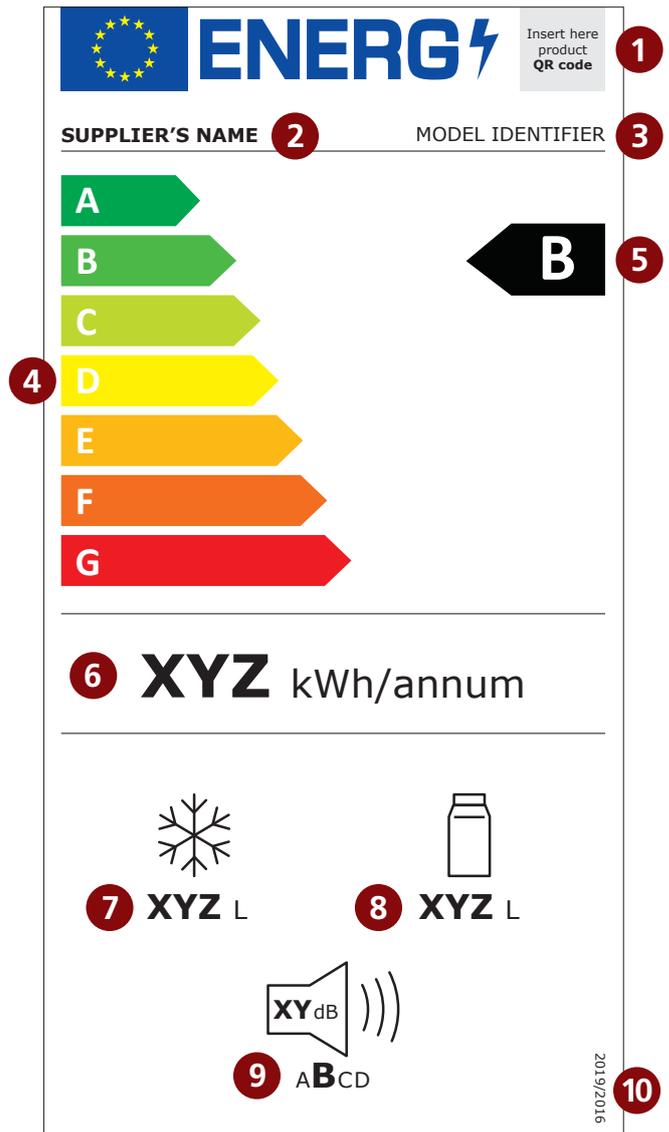
L'ÉTIQUETTE-ÉNERGIE D'UN APPAREIL DE RÉFRIGÉRATION ET D'UN CONGÉLATEUR RENSEIGNE SUR SON EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SES DIFFÉRENTES CARACTÉRISTIQUES.

L'ÉTIQUETTE-ÉNERGIE

Lors de l'achat d'un nouvel appareil de réfrigération ou congélateur, il vaut la peine de considérer, en plus du prix, les coûts d'électricité à long terme. Un coup d'œil sur l'étiquette-énergie et sur son échelle de A à G permet de connaître le rendement énergétique.

- 1 Code QR: lien vers les informations sur le modèle figurant dans la base de données européenne sur l'étiquetage énergétique des produits (base de données EPREL)
- 2 Nom ou marque du fabricant
- 3 Nom du modèle de l'appareil
- 4 Échelle des classes d'efficacité énergétique de A à G
- 5 Classe d'efficacité énergétique de l'appareil
- 6 Consommation annuelle d'énergie
- 7 Capacité utile totale de tous les compartiments de congélation (compartiments signalés par des étoiles)
- 8 Capacité utile totale de tous les compartiments de réfrigération (compartiments non signalés par des étoiles)
- 9 Échelle du niveau sonore en dB(A) re 1 pW (puissance sonore)
- 10 Désignation du règlement européen

Les informations figurant sur l'étiquette-énergie se rapportent au résultat obtenu pour 24 heures. La consommation réelle dépend des conditions d'utilisation (fréquence et durée d'ouverture des portes) et de la température ambiante et de la température intérieure de l'appareil.



Étiquette-énergie pour appareils de réfrigération et congélateurs (illustration: Commission européenne, 2019)



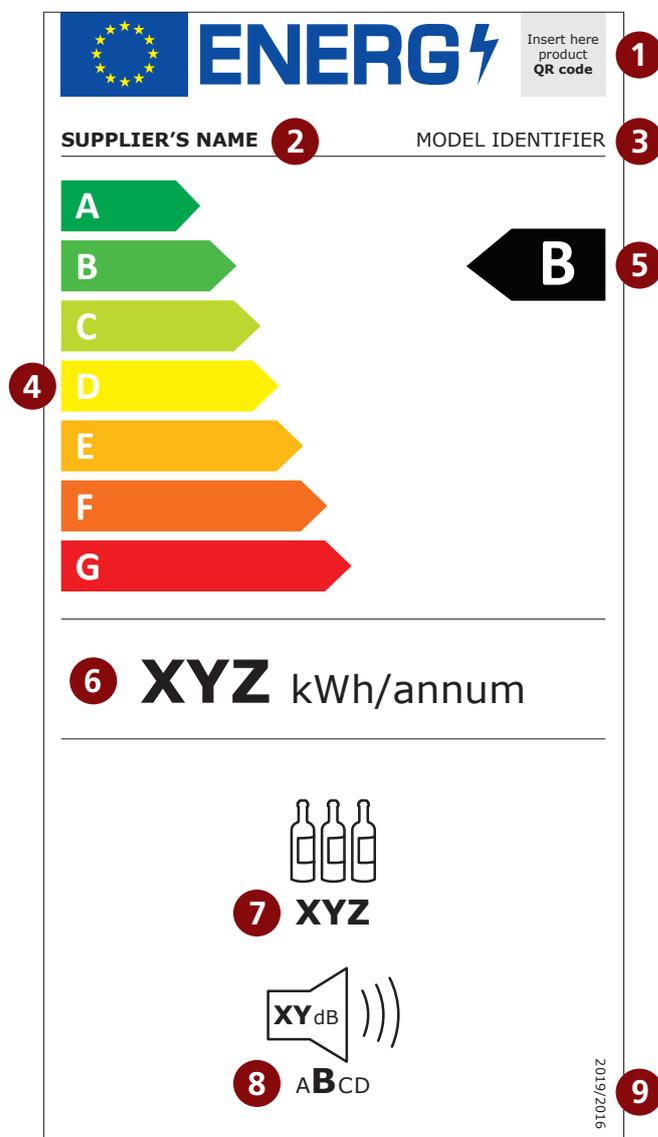
suisse énergie

Notre engagement : notre futur.

L'ÉTIQUETTE-ÉNERGIE POUR APPAREILS DE RÉFRIGÉRATION ET CONGÉLATEURS À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2021

L'étiquette-énergie pour appareils de stockage du vin est semblable à l'étiquette-énergie pour appareils de réfrigération et congélateurs. Le volume utile est remplacé par le volume en nombre de bouteilles de vin.

- 1 Code QR: lien vers les informations sur le modèle figurant dans la base de données européenne sur l'étiquetage énergétique des produits (base de données EPREL)
- 2 Nom ou marque du fabricant
- 3 Nom du modèle de l'appareil
- 4 Échelle des classes d'efficacité énergétique de A à G
- 5 Classe d'efficacité énergétique de l'appareil
- 6 Consommation annuelle d'énergie
- 7 Capacité utile totale en nombre de bouteilles de vin standard
- 8 Niveau sonore en dB(A) re 1 pW (puissance sonore)
- 9 Désignation du règlement européen



Étiquette-énergie pour appareils de stockage du vin (illustration: Commission européenne, 2019)

L'ÉTIQUETTE-ÉNERGIE POUR APPAREILS DE RÉFRIGÉRATION ET CONGÉLATEURS À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2021

L'attribution à une classe dépend de l'indice d'efficacité énergétique. Celui-ci se fonde sur une méthode de calcul complexe. L'indice prend en compte notamment la consommation d'énergie, le volume utile de l'ensemble des compartiments de réfrigération et de congélation, le nombre de portes et la fonction «No frost».

CLASSE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	INDICE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (IEE)
A	$IEE \leq 41$
B	$41 < IEE \leq 51$
C	$51 < IEE \leq 64$
D	$64 < IEE \leq 80$
E	$80 < IEE \leq 100$
F	$100 < IEE \leq 125$
G	$IEE > 125$

À l'introduction de la nouvelle étiquette-énergie le 1er mars 2021, la classe E sera considérée comme une exigence minimale, exception faite des réfrigérateurs à une porte comportant un petit compartiment de congélation, pour lesquels les mêmes exigences que celles de l'Union européenne s'appliqueront. La classe d'efficacité énergétique des appareils de stockage du vin et des appareils de réfrigération à faible niveau bruit (tels que les minibars) peut cependant toujours être comprise entre A et G.

Dans la classification de l'étiquette-énergie, il est prévu de n'attribuer aucun appareil à la classe A. Cette classe laissée vide doit permettre le développement d'appareils plus efficaces à l'avenir.

Au total, environ 7 millions d'appareils de réfrigération et de congélateurs sont en service, consommant près de 1,8 milliard de kilowattheures (kWh) par an. Chaque année, 400'000 appareils de réfrigération et congélateurs sont vendus. Si ces appareils appartenaient à la classe la plus élevée, les économies d'énergie réalisées atteindraient 19 millions de kWh par an, soit 278 millions de kWh sur toute la durée de vie des appareils. Sur le plan financier, cela représenterait une économie de coûts d'électricité de 56 millions de francs.

De plus amples informations sur les appareils de réfrigération et les congélateurs sont disponibles sur les sites www.suisseenergie.ch et www.etiquetteenergie.ch.

IL VAUT LA PEINE D'OPTER POUR UN APPAREIL DE RÉFRIGÉRATION OU UN CONGÉLATEUR DE LA CLASSE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE LA PLUS HAUTE.

CHANGEMENTS DANS L'ÉTIQUETTE-ÉNERGIE POUR APPAREILS DE RÉFRIGÉRATION ET CONGÉLATEURS

L'évolution technologique dans le domaine des appareils de réfrigération et des congélateurs a été très rapide ces dernières années. L'étiquette-énergie n'ayant pas pu suivre ce rythme, elle a perdu de son importance lors de la décision d'achat, car tous les produits se sont retrouvés dans les meilleures classes d'efficacité énergétique. C'est pourquoi une nouvelle étiquette a été conçue.

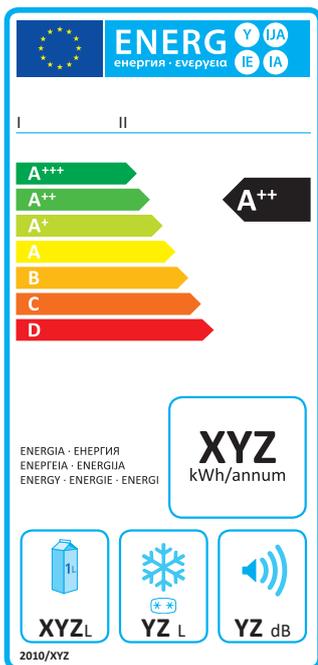
NOUVELLE ÉCHELLE

La principale différence entre l'ancienne étiquette-énergie et la nouvelle est l'introduction de l'échelle de A à G. Les classes avec le signe «+» disparaissent et les classes de l'ancienne étiquette-énergie sont toutes revues vers le bas. Par exemple, un appareil attribué précédemment à la classe A+++ peut se retrouver dans la classe C selon la nouvelle échelle.

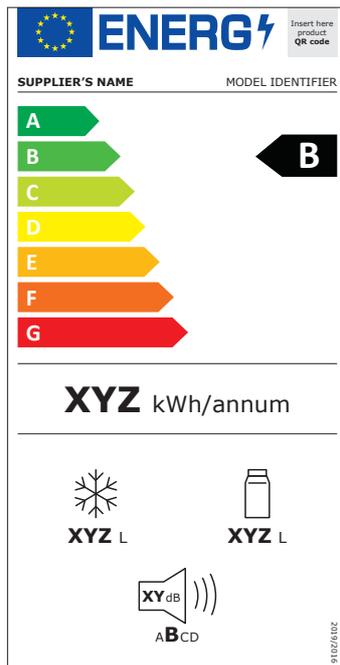
Dans la classification de l'étiquette-énergie, il est prévu de n'attribuer aucun appareil à la classe A. Cette classe laissée vide doit permettre le développement d'appareils plus efficaces à l'avenir.

NOUVELLE MÉTHODE DE CALCUL DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET NOUVEAU CALCUL DE L'INDICE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (IEE)

L'introduction de la nouvelle étiquette-énergie a entraîné la modification de la méthode de calcul de la consommation énergétique. La méthode de calcul de l'IEE, qui détermine la classe d'efficacité énergétique, a elle aussi été modifiée. C'est pourquoi il n'est pas possible de comparer les indications concernant la consommation d'énergie de l'ancienne étiquette-énergie avec celles de la nouvelle.



Ancienne étiquette-énergie



Nouvelle étiquette-énergie